

Solly Azar renforce son expertise « garantie des loyers impayés »

Solly Azar, courtier grossiste en assurances et acteur majeur sur le marché de la garantie des loyers impayés depuis plus de 40 ans, annonce le rachat du portefeuille « garantie des loyers impayés » de Luko Real Estate, assurtech française.

Dans un contexte d'inflation et de crise du logement, les petits impayés de loyers à J+1 représentent 19% des baux en Ile-de-France contre 5% en 2020, selon Imodirect. Dans les plus grandes villes de France, ce taux est évalué autour de 23%. Les impayés supérieurs à un mois de loyer, dans une moindre mesure, sont également en hausse cette année.

Pour répondre à cette problématique et poursuivre son développement en matière d'assurance des loyers impayés, Solly Azar rachète le portefeuille « garantie des loyers impayés » de Luko Real Estate, filiale de l'assureur français Luko spécialisée sur ce marché et anciennement appelée Unkle. Cette acquisition s'opère avec l'assureur partenaire de Solly Azar, SADA Assurances, spécialiste des solutions d'assurances pour les Professionnels de l'immobilier, qui continue à être le porteur de risques. Solly Azar comptera avec cette nouvelle acquisition plus de 50 000 contrats en portefeuille. Ce rachat s'opère dans la continuité pour les assurés et les agences immobilières qui conservent globalement leurs garanties.

En avril dernier, **Solly Azar annonçait le lancement de sa nouvelle offre garantie anti-squat**, qui permet aux propriétaires pourvus d'une assurance loyers impayés, d'être indemnisés à hauteur de 25 000 euros sur une durée d'un an maximum. Elle permet également de bénéficier d'un remboursement des frais de procédure engagés, allant des frais d'honoraires du commissaire de justice à ceux de l'intervention d'un serrurier. Cette garantie a reçu le Trophée Or des Trophées de l'Assurance dans la catégorie Innovation Produit 2023.

« Fidèles à notre ADN et engagés pour nos clients, nous sommes fiers d'offrir une garantie complète sur le marché. Grâce à l'offre garantie des loyers impayés, nous apportons à nos assurés un appui financier et judiciaire nécessaire pour qu'ils puissent sécuriser leur investissement locatif », déclare Philippe Saby, Directeur Général de Solly Azar.

À propos de Solly Azar

Créé en 1977, Solly Azar, courtier grossiste conçoit, distribue et gère des assurances dommages et des assurances de personnes, destinées à une clientèle de particuliers et des professionnels. Solly Azar est aussi un acteur reconnu sur le marché des risques locatifs. Ses produits sont distribués via un réseau de 10.000 intermédiaires.

297 collaborateurs – 50,6 millions d'euros de chiffre d'affaires. Filiale à 100% de Verspieren, 1^{er} courtier français indépendant. <https://www.sollyazar.com/espace-presse>

Contacts presse : Agence Rumeur Publique

Taline Sarkissian – 06 13 36 70 23 – taline.sarkissian@rumeurpublique.fr

Ondine Murat – 06 45 27 01 57 – ondine.murat@rumeurpublique.fr